



No de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité du Canton de Saint-Godefroi**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue le 17 septembre 2026, à 18h30, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 109C, Route 132, Saint-Godefroi;

Sont présents(es) : Siège n° 1 - Johanne Horth, conseillère
Siège n° 2 - Georges Chapados, conseiller
Siège n° 3 - Denis Larocque, conseiller
Siège n° 6 - Nancy Huard, conseillère

Sont absents(es) : Siège n° 4 - Marie-Josée Isabelle, conseillère
Siège n° 5 - Sylvain Badran, conseiller

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire, M. Genade Grenier.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2026-218 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que lu :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nettoyage des hottes et conduits de ventilation au 69, Route du Quai, Saint-Godefroi
4. Attribution d'un contrat suivant une procédure d'appel d'offres sur invitation - Ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027
5. Attribution d'un contrat suivant une procédure ouverte – Appel d'offres numéro : 2026.01- Contrat de service de déneigement 2026-2027, 2027-2028
6. Rémunération des membres des comités de sélections pour l'appel d'offres sur invitation : Ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027 et pour l'appel d'offre public, appel d'offres numéro 2026.01 - Contrat de service de déneigement 2026-2027, 2027-2028
7. Informations sur la séance de médiation
8. Période de questions
9. Clôture et levée de la séance



No de résolution
ou annotation

2026-219

**NETTOYAGE DES HOTTES ET CONDUITS DE VENTILATION
AU 69, ROUTE DU QUAI, SAINT-GODEFROI**

ATTENDU QU'il soit nécessaire de faire le nettoyage annuel des hottes et conduits de ventilation au 69, Route du Quai, Saint-Godefroi tel que prescrit par la FQM Assurances;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Georges Chapados
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité accepte les services de Lavage Normadex inc. afin d'effectuer le nettoyage annuel des hottes et conduits de ventilation au 69, Route du Quai, Saint-Godefroi.

2026-220

**ATTRIBUTION DE CONTRAT SUIVANT UNE PROCÉDURE
D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CONTRAT POUR
L'OUVERTURE DES ENTRÉES (LES COURS) ET DU
DÉBLAIEMENT DES PORTES ET TROTTOIRS DES ÉDIFICES
MUNICIPAUX : BUREAU MUNICIPAL (83, ROUTE 132), SALLE
EUGÈNE ANGLEHART (109C, ROUTE 132) ET OUVERTURE
D'UN CHEMIN POUR LE CAMPING MUNICIPAL DE SAINT-
GODEFROI SAISON HIVER 2026-2027**

ATTENDU QU'à la suite de l'adoption de la résolution portant numéro 2026-198, la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à un appel d'offres sur invitation, et ce, pour l'ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027;

ATTENDU QUE la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 14 septembre 2026 dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE deux (2) entreprises ont déposé des soumissions dans les délais requis avant 11h, le 14 septembre 2026, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (plus les taxes applicables)
Robert Loisel enr. (Ouverture du Bureau municipal)	2 116,00 \$
Garage Éric Grenier (9361-7355 Québec inc.) (Ouverture de la Salle Eugène Anglehart et du chemin du camping et déblaiement des portes de la salle Eugène Anglehart)	2 500,00 \$



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'après une étude et analyse des soumissions, et qu'elles s'avèrent conformes;

ATTENDU QUE les contracteurs ont soumissionné sur une ouverture d'entrée seulement, le contrat sera séparé en deux (2);

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Georges Chapados
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil attribut le contrat à l'entreprise Robert Loisel enr., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture du bureau municipal au 83, route 132 de Saint-Godefroi - 2026-2027 conformément aux documents d'appel d'offres sur invitation et à la soumission déposée, au montant de 2 116,00 \$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil attribue le contrat à l'entreprise Garage Éric Grenier (9361-7355 Québec inc.) plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture des entrées et du déblaiement des portes de la salle Eugène-Anglehart (109C, route 132) et ouverture d'un chemin pour le camping municipal de Saint-Godefroi - 2026-2027 conformément aux documents d'appels d'offres sur invitation et à la soumission déposée, au montant de 2 500,00 \$ plus les taxes applicables;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire **02 33000 521**;

QUE les dépenses soient financées avec le fonds général;

QUE le maire, M. Genade Grenier et Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer les documents.

2026-221

**ATTRIBUTION DE CONTRAT SUIVANT UNE PROCÉDURE
OUVERTE - CONTRAT DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT 2026-
2027 – 2027-2028**

ATTENDU qu'à la suite de l'adoption de la résolution portant numéro 2026-194, la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à une procédure ouverte via le Système électronique d'appel d'offres (« SEAO »), portant le numéro d'avis N° 2026.01 – Contrat de services de déneigement 2026-2027 – 2027-2028;

ATTENDU que la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 15 septembre 2026 dans le cadre de la procédure ouverte N° 2026.01 - Contrat de services de déneigement 2026-2027 – 2027-2028;

ATTENDU qu'une entreprise a déposé une soumission dans les délais requis avant 11h00, le 15 septembre 2026, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (plus les taxes applicables)
Garage Jeffery Robinson (9250-0784 Québec inc.)	200 600,00 \$



No de résolution
ou annotation

2026-222

ATTENDU qu'après une étude et analyse des soumissions, et qu'elle s'avère conforme;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Nancy Huard
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil accepte la soumission reçue;

QUE le conseil attribue le contrat à l'entreprise Garage Jeffery Robinson (9250-0784 Québec inc.), plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de Service de déneigement conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 200 600,00 \$ plus les taxes applicables;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 02 33000 521;

QUE les dépenses soient financées avec le fonds général.

QUE le maire, M. Genade Grenier et Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer les documents.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES COMITÉS DE SÉLECTIONS POUR L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - CONTRAT POUR L'OUVERTURE DES ENTRÉES (LES COURS) ET DU DÉBLAIEMENT DES PORTES ET TROTTOIRS DES ÉDIFICES MUNICIPAUX : BUREAU MUNICIPAL (83, ROUTE 132), SALLE EUGÈNE ANGLEHART (109C, ROUTE 132) ET OUVERTURE D'UN CHEMIN POUR LE CAMPING MUNICIPAL DE SAINT-GODEFROI SAISON HIVER 2026-2027 ET POUR L'APPEL D'OFFRES PUBLIC, APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2026.01 - CONTRAT DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT 2026-2027 – 2027-2028

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a lancé un processus d'appels d'offres appel d'offres sur invitation, et ce, pour l'ouverture des entrées (les cours) et du déblaiement des portes et trottoirs des édifices municipaux : Bureau municipal (83, Route 132), Salle Eugène Anglehart (109C, Route 132) et ouverture d'un chemin pour le Camping Municipal de Saint-Godefroi pour la saison hiver 2026 à 2027 et a lancé un processus d'appel d'offres public numéro 2026.01 Contrat de service de déneigement 2026-2027 – 2027-2028;

ATTENDU QU'en conformité avec les règles de gestion contractuelle et législative applicables, un comité de sélection a été formé pour analyser et évaluer les soumissions reçues;

ATTENDU QUE les membres externes de ce comité ont accompli leur mandat d'évaluation et qu'il y a lieu de procéder au paiement de leurs honoraires et des frais encourus selon les conditions convenues du Règlement numéro 295-2026 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 252-2019 Règlement sur la gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Denis Larocque
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise le paiement des dépenses aux membres du comité de sélection pour un montant total de 440,00 \$.



No de résolution
ou annotation

2026-223 INFORMATIONS SUR LA SÉANCE DE MÉDIATION

ATTENDU QU'une séance de médiation avec les locataires du 69, Route du Quai, Saint-Godefroi a été demandée par le conseil municipal pour la facture de la réparation de la fosse septique du 17 août 2026;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Georges Chapados
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité demande aux locataires du 69, Route du Quai, Saint-Godefroi une séance de médiation.

QUE le maire, M. Genade Grenier, préside la séance de médiation;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à assister à la séance de médiation..

PERIODE DE QUESTIONS

Personne n'est dans l'assistance à la période de questions.

2026-224 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

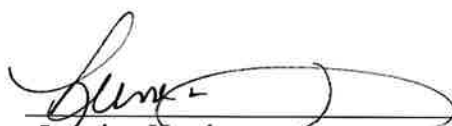
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19h12.

« Je, Genade Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».


Genade Grenier
Maire


Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière